

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un leader syndical en garde à vue à la PJ

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le président du Syndicat national du personnel des Eaux et Forêts (Synapef), Didier Atome Bibang, est en garde à vue à la Police judiciaire (PJ) depuis le mardi 6 juillet. Selon un communiqué du ministère des Eaux et Forêts, daté du 8 juillet 2020, l'arrestation du leader syndical relève du droit commun : " le ministre Lee White tient à rappeler que les faits à l'origine de cette garde à vue relèvent du droit commun. En effet, ces faits sont relatifs aux accusations de corruption lancées contre des agents du ministère. Dans le cadre de cette enquête qui relève du droit commun, pour contribuer à la manifestation de la vérité, plusieurs agents, y compris des hauts responsables, dont le ministre, ont déjà été entendus par les investigateurs. Il en est de même de la société

forestière en cause. " Joint au téléphone, hier matin, le secrétaire général du Synapef, Serge Roland Pambo, a réfuté ces accusations qui, selon lui, sont fallacieuses et visent à distraire. " Le problème est ailleurs. S'il y a corruption c'est plutôt du côté de certains hauts responsables du ministère qu'il faut chercher. Le ministre sait que nous avons des preuves de ce que nous disons, voilà pourquoi ils veulent brouiller les pistes ", croit-il savoir. Et d'ajouter : " Le 20 mars, quelqu'un nous a apporté des documents disant qu'une collègue, responsable adjointe d'une direction, est allée récupérer une importante somme d'argent dans une société pour un autre haut responsable. La signature de la collègue figure bel et bien sur les documents en notre possession. Nous avons d'autres documents où ce haut responsable est également allé chercher une autre grosse somme d'argent chez un opérateur



Photo: JOE MANIANGA/L'Union

La Synapef demande la libération de son président.

économique. On a demandé audience au ministre pour dénoncer cela, malheureusement il ne nous a pas reçus. Sur ce, nous avons envoyé des courriers aux différents services

judiciaires pour enquêter sur cette affaire ". En définitive, M. Pambo demande la remise en liberté pure et simple de son président, car, selon lui, au-

cune plainte n'a été déposée jusqu'alors et il n'y a aucun dossier constitué. Le Synapef, conclut-il, entend à son tour saisir la justice. **Affaire à suivre.**

Le clin d'œil de *Lybek*



Le Centre de formation professionnelle de Nkok en feu

AEE
Libreville/Gabon

UN incendie, d'origine pour l'instant inconnue, s'est déclenché à 2 h 40, dans la nuit du 6 au 7 juillet dernier, sur le site du Centre de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP) en construction dans la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok. Le bilan fait état d'importants dégâts matériels, notamment la destruction des équipements matériels pédagogiques. Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction hier, l'Autorité administrative de la Zerp de Nkok explique que le feu a été localisé dans une réserve, au rez-de-chaussée de l'un des bâtiments académiques, ajoutant



Photo: Abel Eyeghe

L'ampleur des dégâts.

que son origine reste encore à déterminer. Les sapeurs-pompiers, installés sur place ont réussi à limiter la propagation des flammes sur l'ensemble du bâtiment. L'Autorité administrative de la Zerp dit avoir entrepris des démarches nécessaires auprès des autorités judiciaires, afin de déterminer les circonstances précises du sinistre.

La construction du CFPP de Nkok est un partenariat entre l'État gabonais et le groupe chinois Avic International Holding Corp. Il est construit sur une superficie de 10 hectares, avec une capacité d'accueil de 1 000 élèves. Le chantier, déjà réalisé à plus de 80 %, devait être livré, selon la partie chinoise, au mois de juin dernier.